

# DEJEPS

**Diplôme d'Etat de la Jeunesse,  
de l'Education Populaire et du Sport**

*Le Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de  
l'Education Populaire et du Sport  
(DEJEPS) est un diplôme de niveau III  
délivré par la Direction de la Jeunesse  
et Sports et de la Cohésion Sociale.*



**CEMEA Ile-de-France**

65 Rue des Cités 93306 Aubervilliers cedex  
Tel : 01 47 91 40 58 – Mail : [infop@cemea-idf.org](mailto:infop@cemea-idf.org)  
[www.cemea-idf.org](http://www.cemea-idf.org)

## À QUOI FORME LE DEJEPS ?

Ce diplôme atteste de l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle d'expertise technique et de direction à finalité éducative dans les domaines d'activités **Physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles. Il vise à former des professionnel.le.s de l'animation, coordinateur.trice.s de projets, capables de mener des actions de développement social, éducatives ou culturelles**, prenant en compte les différentes dimensions du territoire, des publics ainsi que des réseaux d'acteurs.

## COMMENT ACCÉDER À LA FORMATION ET QUI PEUT Y PRÉTENDRE ?

Ils peuvent y accéder :

- les **professionnel.le.s qui ont une expérience dans le domaine de l'animation sociale, socioculturelle** et qui s'inscrivent dans une logique de validation d'acquis et de promotion
- les **animateur.trice.s en voie de professionnalisation qui possèdent une expérience bénévole** de l'animation.

Ces animateur.trice.s, en fonction de leurs situations, relèvent de différents dispositifs : plan de formation employeur, CIF, contrat de professionnalisation, emplois aidés, Pôle Emploi, etc. L'entrée en formation est conditionnée aux éléments suivants :

### 1. Satisfaire aux exigences préalables fixées par l'arrêté de mention du DEJEPS

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ; soit être titulaire d'un diplôme de niveau III enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ; soit attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau IV et se prévaloir d'une expérience d'animation de six mois ; soit justifier de vingt-quatre mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à mille six cents heures minimum.
- posséder l'attestation de formation aux premiers secours (PSC1)

L'ensemble de ces exigences est vérifié lors de l'inscription des stagiaires. Le dossier doit être complet au moment de la sélection.

### 2. Renseigner et envoyer le dossier d'inscription (disponible au CEMEA INFOP ou sur le site)

### 3. Satisfaire aux épreuves de sélection organisées par notre institut

## COMMENT SE DÉROULE LA FORMATION ?

La formation est menée en contact étroit avec la réalité. Un tutorat est mis en place pour aider à gérer l'alternance et permettre un trait d'union entre la formation et l'action sur le terrain professionnel.

L'expérience personnelle est valorisée ; l'expérimentation et l'activité sont privilégiées dans le processus d'acquisition des savoirs.

Le groupe en formation constitue un moyen essentiel de connaissance et participe à l'enrichissement personnel. Chacune des sessions bénéficie des apports de la précédente et s'intègre à une formation cohérente.

Un suivi personnalisé est assuré tout au long du parcours de formation et accompagne le processus de certification.

Elle est organisée de la manière suivante : **770 heures de formation théorique et 1200 heures minimum de pratique sur un terrain professionnel**

La formation théorique est constituée de **4 unités capitalisables (UC)** :

- UC 1 Concevoir un projet d'action
- UC 2 Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- UC 3 Conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative
- UC 4 Animer en sécurité dans le champ d'activité

Les **heures de pratique s'effectuent sur le terrain d'application en alternance avec la formation théorique.**

*Possibilité de double cursus : DEJEPS et Licence 3 Sciences de l'Education*

## COMMENT FINANCER LA FORMATION ?

Selon votre situation, vous pouvez relever de différents dispositifs : plan de formation employeur, CIF, contrat de professionnalisation, Pôle Emploi, etc.

Les prises en charge peuvent être alors variées : FONGECIF, OPCA (Unifformation, Unifaf, etc.).

Les **frais d'enseignement pédagogique s'élèvent à 8 750 euros auxquels s'ajoutent les frais liés à certains stages en internat (hébergement) pour un montant de 450 euros. Après le dépôt du dossier d'inscription, un devis personnalisé du coût de formation peut être établi à votre demande.** Une convention financière sera établie dès réception de votre dossier.

## COMMENT S'INSCRIRE ?

L'entrée en formation est ensuite **conditionnée à la réussite aux sélections organisées par le centre de formation et à la validation des dossiers d'inscription par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.**

Pour vous inscrire, vous pouvez **prendre contact avec les CEMEA.**

Des journées d'information sont organisées régulièrement afin de présenter le dispositif de formation et de répondre à vos questions.

Vous pouvez également solliciter un rendez-vous avec un formateur pour vous aider dans votre démarche.

**Inscriptions jusqu'au 27 novembre 2017**  
**Début de la formation en Décembre 2017**

### Nous contacter

Pour tout renseignement ou demande de devis, vous pouvez nous contacter par téléphone au **01 48 11 27 90**

par mail à l'adresse suivante **infop@cemea-idf.org** ou par courrier :

**CEMEA – 65 Rue des cités – 93306 Aubervilliers cedex**

Pour plus d'informations, consultez notre site : [www.cemea-idf.org](http://www.cemea-idf.org)





## NOUS CONTACTER

### DIRECTION RÉGIONALE

[contact@cemea-idf.org](mailto:contact@cemea-idf.org)

01 48 11 27 90

### PÔLE TRAVAIL SOCIAL

[contact@cfpes.com](mailto:contact@cfpes.com)

01 48 11 27 90

### PÔLE ANIMATION PROFESSIONNELLE

[infop@cemea-idf.org](mailto:infop@cemea-idf.org)

01 47 91 40 58

### PÔLE ANIMATION VOLONTAIRE

[stage@cemea-idf.org](mailto:stage@cemea-idf.org)

01 47 91 73 25

### ASSOCIATION NATIONALE

01 53 26 24 24

